

DUPLI-COLOR FIXATIVE SPRAY

N° comm.: 319815, 319822

Fiche Technique



Film de protection à haute transparence pour les travaux graphiques et artistiques à la craie, au pastel, à la sanguine, au fusain, les dessins au crayon à papier et aux crayons de couleur, l'aquarelle et la détrempe. Le produit FIXATIV protège aussi bien le plus simple des croquis que l'œuvre d'art contre l'humidité. la saleté et la décoloration.

Qualité & propriétés

- Vernis de protection de haute qualité sous forme de combinaison de nitro
- Laisse un film de protection satiné
- Adhérence exceptionnelle
- Bon écoulement, surface lisse
- Séchage rapide
- Résistant aux intempéries, à la lumière, aux UV
- Résistant à l'essuyage
- Après séchage complet, résistant aux rayures, aux chocs et aux coups
- Pour utilisation intérieure et extérieure

Données physiques & chimiques

- Base: Résine NitrocombiOdeur: Caractéristique
- Efficacité:
 - 150 ML 0.4 0.8 m²
 - 400 ML 1.0 2.0 m²
- Sec au toucher: 50 min
- Sec hors poussière: 10 min
- Totalement sec: 24 h
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Pression de vapeur: 4000/20 bar
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu:
 - 150 ML
 - 400 ML

Mode d'emploi

- L'objet à fixer doit être propre, sec, exempt de rouille et de graisse.
- Appliquer du ruban de masquage sur les surfaces qui ne doivent pas être vernies !
- Agiter la bombe pendant env. 3 min.
- Effectuer un test de pulvérisation à un endroit peu visible.
- Pulvériser plusieurs couches fines à env. 2 minutes d'intervalle.
- Distance de pulvérisation env. 25 cm.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +49 (0) 62 66 75-266 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Août 18, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.

European Aerosols GmbH, Kurt-Vogelsang-Straße 6, 74855 Haßmersheim - info-de@european-aerosols.com European Aerosols B.V., Wolfraamweg 2, NL-8471 XC Wolvega - info-nl@european-aerosols.com